

COMPTE - RENDU
Conseil Municipal de la Commune de
Challes les Eaux (Savoie)
Du 19 mars 2009
A 20 h 00
Salle Marcel Fournier

L'an deux mille neuf et le dix-neuf du mois de mars, le Conseil Municipal de la Commune de Challes Les Eaux, convoqué le onze mars deux mille neuf, par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni à la salle municipale Marcel Fournier en face de la Mairie, sous la présidence de Daniel GROSJEAN, Maire de Challes-les-Eaux.

Vingt-sept conseillers sont en exercice.

A l'ouverture de la séance, à vingt heures,

Etaient présents :

Daniel GROSJEAN, Véronique ALESSANDRINI, Michel ARNAUD, Bernard BILLARD, Véronique BOUTEMY, Roland CASUBOLO, Danièle D'AGOSTIN, Julien DONZEL, Patrick ESTEVE, Jeannette EXCOFFON, Jacques FERRARIS, Bruno FOREST, Joëlle FORESTIER, Ginette GRUNENWALD, Jean-Yves JACQUIER, Marie-Christine LOPEZ, Françoise MOIRET, Claude MULLER, Jean-Pierre PASSIN, Chantal SICLARI, Sonia STEBLER, Gisèle TRIBOULET.

Pouvoirs :

Pierre COLIN donne pouvoir à Michel ARNAUD,
Jean-Paul LACROIX donne pouvoir à Jeannette EXCOFFON,
Maurice MEUNIER donne pouvoir à Bruno FOREST.

Excusée :

Marilyn SANCHEZ BIZIEN, Karima LEGRAND.

Secrétaire de séance :

Jean-Pierre PASSIN.

1) Présentation et approbation du Compte Administratif 2008

Sur proposition de Monsieur Michel ARNAUD Adjoint, président de séance, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le compte administratif de l'exercice 2008 dressé par Monsieur Daniel GROSJEAN Maire. Le Maire s'étant retiré de la réunion du Conseil, conformément à la réglementation en vigueur, ne prend pas part au vote du compte administratif.

Ce compte administratif est conforme au compte de gestion 2008 dressé par le Comptable Public.

Fonctionnement

Dépenses =	3 587 319.57 €
Recettes =	4 543 351.90 €
Excédent =	956 032.33 €

Investissement

	Réalisés	Restes à réaliser
Dépenses =	2 436 796.68 €	4 000 500.00 €
Recettes =	4 828 147.39 €	1 622 667.00 €
Solde excédent =	+ 2.391 350.71 €	

Le Maire reprend la présidence du Conseil municipal

Le Conseil se prononce favorablement à l'unanimité sur le compte de gestion du Percepteur, comptable public de la commune qui est conforme au compte administratif.

Le Conseil décide de l'affectation du résultat de fonctionnement en investissement.

2) Présentation et vote du budget primitif 2009

Lors du débat d'orientation budgétaire du 19 février 2009, le budget a été présenté et discuté en séance du conseil municipal

Compte tenu de la conjoncture économique, le Conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des impôts locaux :

Taxe Habitation	7 342 000 € X 7,75 % =	569 005,00 €
Taxe Fonc bâtie	5 254 000 € X 15,69 % =	824 352,60 €
Taxe Fonc non bâtie	21 100 € X 61,67 % =	13 012,37 €
	TOTAL =	1 406 369,70 €

Le Conseil municipal approuve le montant des subventions aux associations à l'unanimité, étant précisé que les présidents d'associations membres du Conseil municipal se sont retirés de la salle des délibérations.

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve la possibilité d'un remboursement anticipé de la TVA par l'Etat sur les investissements et décide d'autoriser le Maire à signer la Convention d'engagement de la Commune à réaliser des investissements supérieurs à un Euro par rapport à la moyenne des investissements des années 2004 à 2007.

Présentation de la vue d'ensemble des sections de fonctionnement et investissement du Budget primitif 2009.

Article	FONCTIONNEMENT	Budget 2008	CA 2008	Budget 2009
	Dépenses	4 060 060	3 587 319,57	4 227 370
011	Charges à caractère général	1 112 600	1 023 939,51	1 074 600
012	Charges de personnel	1 720 742	1 610 616,45	1 769 000
65	Autres Charges de gestion Courante	549 600	503 667,81	538 000
014	Atténuations de produits Loi S.R.U.	54 900	54 899,47	73 400
66	Charges financières	225 608	218 080,02	235 000
	6611 Intérêts des emprunts et dettes	122 000	135 475,60	195 000
	6611 Rattachement I.C.N.E.	98 608	82 604,42	40 000
	668 Autres Charges financières	5 000		0
67/022	Charges et dépenses imprévues	10 000	28 568,51	51 370
68	Dotations aux Amortissements	150 000	147 547,80	186 000
023	Virement à la section d'investissement	236 610		300 000
	Recettes	4 060 060	4 543 351,90	4 227 370
70	Produit des Services du domaine	466 100	532 819,32	467 000
73	Impôts et Taxes	2 658 400	2 879 260,75	2 763 370
	7311 Contributions directes	1 328 400	1 348 553,00	1 406 370
	7364 Prélèvement jeux Casino	700 000	929 951,98	800 000
	73 Autres Impôts	630 000	600 755,77	557 000
74	Dotations et Participations	742 400	860 168,85	847 100
75	Autres Produits de gestion courante	113 000	116 213,13	126 200
6419	Remb. rémunération personnel	21 550	33 541,48	23 500
6611	Contre passation I.C.N.E.			
76	Produits Financiers			
77	Produits Exceptionnels	610	46 568,96	200
79	Transferts de Charges		16 779,41	
002	Excédent de fonctionnement reporté	58 000	58 000,00	0
	Solde	0	956 032,33	0

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BUDGET 2008	CA 2008	RAR 2008	BUDGET 2009	BUD TOT 2009
	7 623 643	2 436 796,68	4 000 500	2 580 500	6 581 000
PROGRAMME NON AFFECTE	401 038	369 152,22	0	395 970	395 970
Déficit d'invest reporté 001	-			0	0
Remboursement d'emprunts 16412	260 000	258 976,83		385 000	385 000
Dépôts et cautionnements (165)	11 000			1 000	1 000
Autres dépenses (20/23)	30 038	110 175,39		9 970	9 970
Dépenses imprévues (020)	100 000	0,00			0
EQUIPEMENT	7 222 605	2 067 644,46	4 000 500	2 184 530	6 185 030
Services généraux	1 097 515	152 938,12	803 000	480 000	1 283 000
Matériel et mobilier mairie (110)	54 000	24 381,53	20 000	30 000	50 000
Réhabilitation bâtiment mairie (110)	-			130 000	130 000
Maisons d'enfants thermales (120)	792 000		703 000		703 000
Cimetière (140)	2 000	1 794,00	0	110 000	110 000
Bâtiments divers (180)	189 515	104 473,25	70 000	186 000	256 000
Divers					0
Matériel technique (205)	60 000	22 289,34	10 000	24 000	34 000
Urbanisme voirie réseaux	759 000	238 127	491 500	496 500	988 000
Terrains Sétérées (111)	400 000	87 134,54	312 000		312 000
Voiries diverses (210)	150 000	49 943,60	100 000	100 000	200 000
Plan local d'urbanisme (117)	40 000	3 698,18	36 000	60 000	96 000
Rue de l'Aviation (220)	15 000	11 375,93	3 500	336 500	340 000
Chemin de Cazard (221)	115 000	74 296,36	40 000		40 000
Route de Barby (213)	39 000	11 678,36			0
Logements sociaux	800 000	2 610,30	797 000	178 030	975 030
Logements sociaux (219)	800 000	2 610,30	797 000	178 030	975 030
Aménagement Centre ville	3 840 000	1 342 997,22	1 824 000	980 000	2 804 000
Acquisition terrains centre (218)	3 550 000	1 247 597,65	1 630 000	0	1 630 000
Indemnités remplacement					0
Honoraires et frais divers	290 000	95 399,57	194 000	106 000	300 000
Travaux SOGREAH					0
Travaux préparatoire				71 000	71 000
Renforcement et devoiement réseaux				71 000	71 000
Travaux du centre				732 000	732 000
					0
					0
					0
					0
					0
Enseignement	63 000	17 133,80	30 000	20 000	50 000
Ecole maternelle bourget (311)	32 000	8 130,14	20 000	10 000	30 000
Ecole élémentaire bourget (312)	31 000	9 003,66	10 000	10 000	20 000
Culture vie sociale sport	663 090	313 838,05	55 000	30 000	85 000
Halte Garderie (118) Contrat Enfance	100 000	28 926,19	10 000		10 000
Salle polyvalente (405)	28 000	9 462,16	10 000	20 000	30 000
Camping (410)	264 000	172 479,34	20 000	10 000	30 000
Equipements sportifs (426)	213 390	97 318,14			0
Cinéma (440)	7 700		5 000		5 000
Médiathèque Municipale (466)	36 000	3 037,84	10 000	0	10 000
Plan d'eau (415)	14 000	2 614,38			0

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BUDGET 2008	CA 2008	RAR 2008	BUDGET 2009	BUD TOT 2009
	7 623 643	4 828 147,39	1 622 667	4 958 333	6 581 000
PROGRAMME NON AFFECTE	6 133 038	4 535 827,81	900 000	4 108 882	5 008 882
Excédent d'investissement reporté (001)	514 000	514 695,09	0	2 391 350	2 391 350
Prélèvement sur dépenses de fonct. (021)	236 610			300 000	300 000
Fonds de compensation TVA (10222)	352 000	378 923,90		180 000	180 000
Taxe Locale Equipement (10223)	91 499	95 894,00		95 532	95 532
Excédent de fonct. Reporté (1068)	1 077 501	1 077 501,06		956 000	956 000
Autres recettes diverses	1 428	51 265,96			0
Emprunt d'équilibre (16412)	3 700 000	2 270 000,00	900 000		900 000
Remboursement Chy Métropole (27638)					0
Amortissement (280)	150 000	147 547,80		186 000	186 000
Dépôts et cautionnements (165)	10 000				0
EQUIPEMENT	1 490 605	292 319,58	722 667	849 451	1 572 118
Services généraux	301 235	30 263,88	186 558	0	186 558
Mairie (110)					0
Maisons d'enfants thermales (120)	301 235	0,00	186 558		186 558
Bâtiments divers (180)					0
Plan local d'urbanisme (117)		11 000,00			0
Matériel technique (205)					0
Autres recettes diverses		19 263,88			0
Urbanisme voirie réseaux	74 081	77 741,82	22 616	48 960	71 576
Terrains Sétérées (111)					0
Voiries diverses (210)	22 605	44 226,00			0
Route de Barby (213)	51 476	28 862,30	22 616		22 616
Parc de Triviers (270)		4 653,52			0
Rue de l'Aviation (220)				48 960	48 960
Logements sociaux	817 640	0,00	367 000	698 970	1 065 970
Nouvelles subvt Logement soc (219)				263 330	263 330
Subventions Logements sociaux (219)	450 640				0
Participations OPAC Savoie (219)	367 000		367 000	435 640	802 640
Aménagement Centre Ville	139 749	58 233,87	114 749	101 521	216 270
Participations Promoteurs (218)					0
Charges foncières ZAC					0
Subvention C.T.S.	114 749		114 749	76 501	191 250
Participation casino	25 000	29 529,91		25 020	25 020
Participation casino		28 703,96			0
Enseignement	-	0,00	0	0	0
Ecole maternelle bourget (311)				0	0
Ecole élémentaire bourget (312)					0
Culture vie sociale sport	157 900	126 080,01	31 744	0	31 744
Halte Garderie (118) Contrat Enfance	51 656	44 278,05	7 300		7 300
Salle polyvalente (405)					0
Camping (410)	54 200	37 756,00	16 444		16 444
Equipement sportifs (426)					0
Cinéma (440)	8 000		8 000		8 000
Médiathèque Municipale (466)	44 044	44 045,96			0
					0
SOLDE	-	2 391 350,71	-2 377 833	2 377 833	0

Le Conseil municipal décide de voter le budget primitif 2009 par 22 voix pour (élus de l'équipe majoritaire du Conseil municipal et 5 abstentions (élus de l'équipe minoritaire du Conseil municipal).

3) Permis Opac de la Savoie – Construction des logements sociaux

Le Maire donne des informations sur la procédure d'expropriation des terrains nécessaires à la réalisation des 30 logements sociaux au centre ville. La procédure indemnitaire est en cours. Cependant un recours contre le permis de construire a été déposé par un des propriétaires concernés.

L'aménagement de deux appartements, l'un dans l'ancienne mairie, rue Marceau, et l'autre au rez de chaussée de la Fruitière sont à l'étude techniquement et financièrement pour une réalisation au plus tôt dans l'année. Accord du conseil municipal sur ces projets.

4) Aménagement du centre ville

Le dossier d'aménagement du centre ville suit son cours avec des réunions de travail qui permettent d'affiner le projet tant au point de vue urbanistique qu'au point de vue financier. Un audit sera rendu en fin de mois par l'équipe de maîtrise d'œuvre.

De même le dossier d'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) est dans sa phase de rencontres des partenaires institutionnels et consulaires. Une réunion ce jour a eu pour objectif d'étudier les modalités de réalisation d'un diagnostic agricole partagé en présence des agriculteurs, de la Chambre d'Agriculture, de la Commune de Challes les Eaux et de Chambéry Métropole.

5) Exercice du droit de préemption urbain parcelles de terrain situées au centre ville section E Le Clos

Le maire informe le Conseil qu'une propriété appartenant à la famille GACHET est en vente. La commune désire exercer son droit de préemption, (*c'est-à-dire se substituer aux acquéreurs*) pour cette acquisition dont les parcelles sont situées au carrefour de la RD 1006 / avenue Béatrice de Savoie. Cette intervention de la commune constituera une réserve foncière pour l'aménagement d'un carrefour dans le cadre du projet d'aménagement du centre ville.

Le Conseil municipal à l'unanimité décide de donner un avis favorable sur les conditions de la préemption et sur le prix de 160 000 € dont 10 000 € de frais d'agence conforme à l'avis du Service des Domaines de l'Etat.

Challes les Eaux, le 24 mars 2009

Le Maire
Daniel GROSJEAN

